

## Règlement pour l'utilisation des tablettes numériques de la médiathèque

Des tablettes numériques sont mises à disposition du public.

### Leur utilisation :

- Est libre et gratuite pour les personnes majeures.
- Les enfants de moins de 9 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
- Les jeunes de 10 à 17 ans doivent être en possession d'une autorisation parentale.

L'usage de ces tablettes numériques se fait exclusivement à l'intérieur des locaux de la médiathèque, sous la responsabilité de l'emprunteur ou de son représentant légal.

En cas d'usage des fonctionnalités audio du matériel, le port d'un casque est obligatoire. Il revient à chaque usager de disposer d'un casque personnel.

La connexion à Internet est possible sous réserve de se conformer à la Charte d'utilisation du réseau Wifi de la Ville de Saint-Avé.

### Intégrité du matériel

En cas de dégradation, l'usager devra rembourser le montant de la réparation ou le prix d'achat du matériel dégradé.

### Intégrité du contenu

Ne sont pas autorisées :

- La modification de la configuration des tablettes numériques, l'installation de logiciels d'applications. En cas d'incident technique, il doit être fait appel immédiatement à un membre du personnel.
- La connexion de périphériques sur les ports USB.
- Les impressions sont impossibles pour des raisons techniques.

### Stockage des données personnelles

Après chaque utilisation, l'usager devra veiller à effacer ses fichiers et informations personnelles. Les données ne sont pas conservées.

### Recommandations

- Respecter le mode d'emploi fourni avec les tablettes.
- Manipuler l'appareil avec précaution.
- Ne pas modifier son contenu.
- Signaler tout problème technique.